

Quelques remarques sur la  
situation de la Zad

suite à l'abandon du projet  
d'aéroport



## **Préambule**

Je me suis pointé sur la Zad pour le rassemblement du 10 février 2018. Ça faisait déjà quelques temps que je n'étais plus informé de la situation sur place. On m'a alors raconté l'histoire des chicanes. J'ai lu la publication « I will survive » distribuée à l'occasion. Consterné par ces témoignages, j'ai entrepris la rédaction de ce qui suit.

Ce texte, c'est une occasion de susciter des prises de position ou des explications. Parce que si beaucoup de choses circulent à propos de cette ZAD, finalement très peu de textes expriment la réalité sur place, les enjeux du quotidien, les rapports de force et les réelles solidarités. Comme s'il valait mieux cacher la tambouille interne, comme si la prose habituelle du militantisme bon ton pouvait suffire à « informer » le quidam. Je n'ai pas la prétention de répondre à cette exigence de témoigner avec finesse de la réalité de ce qui se joue sur place. Mais j'ai l'espoir qu'en lisant ce qui suit, d'autres se mettent à écrire autre chose que des litanies attendues sur « la lutte » et je ne sais quelle foutaise bienveillante pour un avenir radieux sur la ZAD. Il est courant d'entendre les zadistes ou d'autres se plaindre des gens comme moi qui se permettent de juger alors qu'ils ne vivent même pas sur place. Une position facile en somme. Je ne suis pas d'accord, ma position n'est pas plus simple que n'importe quelle autre, et le fait de n'être pas impliqué directement n'empêche pas d'avoir un point de vue. Et toc.

Prenons un point de départ.

Considérons la position que l'Etat est susceptible d'adopter suite à cette récente « victoire » :

- 1) Utiliser la force pour faire table rase : expulsion *manu militari*.
- 2) Menaces, intimidations et répressions pour entamer une négociation qui lui sera favorable.
- 3) Renoncer à la force, entamer des négociations pour reprendre le contrôle de la zone en douceur.
- 4) Ne rien faire, laissant la commune libre s'installer hors de son contrôle.

Concernant la résistance, il lui est demandé de savoir répondre à toutes ces éventualités, à savoir :

1) Stratégie de la table rase : parer à l'éventualité la plus brutale, une vaste opération militaire sur la zone. Une situation que connaît la Zad depuis le début de l'occupation. En gros, c'est donc continuer comme avant, mobiliser, se préparer, vivre en attendant.

2) Intimidations : s'attendre à des coups de pression de la part des autorités. Ce qui a été le cas dès les premiers jours qui ont suivi l'annonce du gouvernement d'abandonner le projet. Des personnes prises à partie, des exigences « minimales », comme le dégagement de la route des chicanes. Laisant planer la menace d'une intervention musclée.

3) Renoncer à la force pour engager une négociation. L'Etat ne peut s'offrir ce luxe que s'il est certain d'avoir en face de lui des alliés prêts à s'engager dans une discussion sur son propre terrain : celui de la loi.

4) La commune libre... L'Etat ne la laissera certainement pas s'installer à 15 min de Nantes. Que des « alternatifs » se taillent un royaume sur mesure dans les endroits les plus déserts du pays – genre Creuse ou Ariège, c'est une chose. Il en sera différemment dans la future banlieue paisible d'une grande métropole française.

\*\*\*

Même si le front n'a pas toujours été sans faille, loin s'en faut, l'Etat a toujours rencontré jusqu'à présent l'unanimité d'un NON. Ce dernier n'a donc pas eu le choix de la stratégie à adopter : toute négociation ne pouvait s'envisager en dehors d'un recours à la force ultime, l'évacuation.

La situation est toute différente aujourd'hui, car l'Etat fait désormais face à des personnes issues du mouvement de résistance qui sont maintenant prêtes à lui dire OUI. Ce qui n'empêchera pas forcément l'évacuation violente ; au plus on sera convaincu de l'éventualité de cette possibilité, au plus le OUI pourra faire son chemin parmi la nébuleuse de la résistance. L'Etat a donc intérêt à cultiver l'ambivalence sur cette question. Ce qui semble être déjà le cas quand on compare les déclarations publiques belliqueuses du gouvernement et les probables concessions accordées dans la discrétion d'un bureau.

Après ce bref aperçu, il apparaît que la position de l'Etat ne sera pas forcément unilatérale. Il en dépendra aussi de la position de l'adversaire. Sans que celle-ci ne permette d'affirmer quoi que ce soit sur le choix stratégique de l'Etat *in fine*.

Autrement dit : refuser de négocier, c'est s'exposer à une intervention violente et militarisée. Accepter de négocier ne nous protège pas complètement de cette possibilité.

Alors maintenant que faire ?

Paraît-il que d'intenses discussions ont lieu sur la Zad, entre différentes composantes, différentes « tendances ». Tant mieux. On espère que ça va continuer.

Quelques remarques cependant :

Il est connu que la Zad est traversée par une multitude de contradictions et qu'élaborer une position commune relève d'une mission presque impossible. Hormis ce NON à l'aéroport qui n'a plus de raison d'être. C'est le bordel. Il était donc étonnant de constater qu'il a fallu seulement quinze jours pour entamer le dégagement de la route des chicanes. Encore plus étonnant : les principaux concernés par cette mesure n'étaient pas d'accord avec cette décision. Ils se sont fait déloger par la force – oups. A la lecture d'une publication largement distribuée sur la Zad pendant le rassemblement du 10 février<sup>1</sup>, on croit sentir un gros malaise sur ce sujet. La décision aurait été prise trop vite, dans de mauvaises conditions – sous entendu : si la forme était bâclée, il n'empêche c'était une bonne décision.

Trêve de tergiversation : s'il y a eu erreur, il faut la corriger fissa. Parce que déclarer : « *on s'y est mal pris mais voilà c'est fait, on a raison, vous avez tort, passons à autre chose* », ce n'est pas sérieux. Si c'est mal fait, il faut recommencer. Et donc en attendant laisser cette route des chicanes tranquille, tout comme celles et ceux qui l'occupent. Et mettre ainsi fin à la polémique.

\* \* \*

Concernant cette publication rose et jaune signée par plusieurs lieux de la Zad, et non des moindres<sup>2</sup>. Il est surprenant de voir comment la question stratégique centrale : quelle posture adopter face à l'Etat – est totalement balayée. Il n'en est absolument pas question. A la place une prose gênée, essayant de camoufler l'enjeu réel derrière un dynamisme boiteux, genre propagande municipale. On pose une évidence qu'il s'agirait de gober sans même la relever : l'avenir de la Zad passe par la création d'une espèce de zone franche. Le ton est lyrique et l'expression « zone franche » sans doute exagérée. Mais l'esprit est là : on demande à l'Etat de nous créer une petite loi sur mesure pour continuer à jouer sans être embêté par la police. Ce qui est dommageable, ce n'est pas de soutenir cette revendication là, c'est de ne pas l'assumer ; faire comme si elle s'imposait – naturellement et de façon unanime.<sup>3</sup>

Car évidemment assumer cette perspective est un exercice délicat. Avoir une telle exigence sur cette zone, c'est rompre avec l'illégalisme qui a été moteur tout au long de cette occupation. Certes, la force du mouvement est d'avoir pu rassembler des stratégies de lutte plurielles et parfois antagonistes. Mais pour bon nombre de soutiens et d'occupants, la principale motivation était de maintenir une zone où flics et consorts ne pouvaient pas y mettre les pieds. Sans cela, il n'était pas de victoire possible. C'est donc une vraie question. Profonde et légitime. Non pas utopique, mais d'emblée stratégique.

---

1 - « Zad will survive » – hiver 2018

2 - Huit lieux - ainsi que le CMDO (groupe informel impliqué dans la « gestion » de la Zad).

3 - « Zad will survive » est l'unique publication massivement distribuée lors du rassemblement du 10 février sur la Zad.

Une camarade disait : « C'est dommage, après une victoire comme celle-là, pourquoi ne pas repousser encore plus les frontières ? plutôt que de battre en retraite ? »

Une autre : « j'aurais encore préféré voir les flics dégager cette route ».

Juste deux exemples pour illustrer une sensibilité qui n'est probablement pas uniquement celles de quelques idiots qui s'accrochent à des chimères, qui n'ont rien d'autres à faire sur la Zad qu'emmerder le monde. Parce que ça aussi on l'entend.

\* \* \*

De façon paradoxale, le fait que la pression retombe en partie sur l'ensemble de la résistance peut faire que l'Etat parvienne enfin à réaliser pleinement ce qu'il avait vainement tenté de faire jusqu'à présent : diviser les différentes tendances de façon irrémédiable. C'est-à-dire que les figures du *gentil prêt à construire l'avenir dans le dialogue* et du *méchant bête et violent se refusant à tout compromis* – deviennent enfin une réalité tangible. C'est-à-dire que celles et ceux que ces figures sont sensées désigner se laissent finalement enfermer dans les pièges de cette stupide caricature. La résistance à l'aéroport en a vu d'autres ! Il est pourtant quelques éléments de stratégie et de langage qui laissent penser que cette possibilité gagne du terrain, voire même qu'elle serve déjà les intérêts de certaines personnes sur place. Ce qui mettrait rapidement un terme à l'expérience « plurielle » sur la zone et donc un terme à l'expérience tout court ; au moins celle que l'on entend prolonger quand on parle de protéger l'existant en lui trouvant les moyens de se développer encore davantage, et en mieux.

\* \* \*

Un argument est utilisé pour expliquer le renoncement au maintien d'une commune libre sur la Zad (où le droit ne s'applique pas) : la promesse à court ou moyen terme d'un écrasement inéluctable du mouvement par la force. Sous entendu : une légalisation permettrait de poursuivre l'expérience en évitant la matraque.

Deux remarques :

1) Si on avait tenu compte de ce genre de raisonnement, jamais la Zad n'aurait pu voir le jour, encore moins repousser l'ennemi.

2) L'expérience « hors norme » de la Zad est vouée à court ou moyen terme à finir. Il n'y aura pas d'expérience auto-gestionnaire libertaire possible à long terme ni sur la Zad, ni partout ailleurs où l'Etat se montre souverain sur son territoire. Il faut en convenir, tôt ou tard, la Zad déclinera. Et ce ne sera pas forcément la police qui sera déterminante dans ce processus, d'autant plus si les protagonistes se mettent à la table des négociations. Ce sera l'administration, les réglementations, les rivalités, les privilèges, l'argent, etc. Tout ce qui fait de notre joli territoire un amoncellement de tristes pourritures.

On prend parfois l'exemple du Larzac pour tracer la piste à suivre. Une gestion du territoire conquise par un organisme sensé émaner de la lutte victorieuse. Mauvais exemple. Le pouvoir politique de l'époque pouvait bien lâcher quelques centaines d'hectares en zone désertique. C'était la révolution du PS !

Il n'était pas question de squat, mais d'activité agricole. Rien à voir avec une zone foncière à 30 min d'un centre ville où vivent déjà plusieurs centaines de personnes. Et enfin : le bidule administratif qui gère les terres du Larzac ne constitue en rien un modèle attirant d'une quelconque alternative. Ses membres se sont d'ailleurs récemment fait épingler par les anarchistes du crû pour avoir lâchement baissé la garde face au gouvernement quand celui-ci a installé une nouvelle garnison de légionnaires sur le plateau. Pourquoi cette reculade ? Parce que les membres du bidule administratif en question devaient signer la reconduction du contrat les liant avec l'Etat. Il valait donc mieux ne pas se fâcher. Bon exemple de logique bureaucratique.

Dire cela ce n'est pas pointer l'échec inévitable. Quoiqu'il arrive la Zad restera une victoire non pour avoir sauvé quelques centaines d'hectares de terres agricoles – des milliers se perdent en silence chaque années en France – mais pour ce qu'elle a permis en terme d'expériences de luttes et de rencontres, pour le symbole aussi. Prédire à moyen terme la fin évidente de cette initiative à Notre-Dame-des-Landes ne remet pas en cause cet acquis. C'est une manière de poser la question stratégique initiale dans ses termes véritables :  *négocier ou pas avec l'Etat n'est pas une façon de prolonger l'expérience, mais de lui donner la qualité de son contenu.* C'est choisir de poser une ligne de front à tel ou tel autre endroit. Et si l'on en juge toujours par le contenu de la petite publication rose et jaune, on a le sentiment que la ligne de front, on a surtout envie de l'enterrer. Une erreur qui va sans doute se payer cher dans les semaines à venir. La présence policière permanente en plein cœur de la Zad depuis la « libération » de la route donne le ton.

\* \* \*

Il semblerait que les six points d'engagements sur l'avenir de la Zad en réconfortent beaucoup. Notamment cette union sacrée de toutes les composantes s'engageant à refuser toute expulsion.

Première chose : est-ce que virer des gens d'un endroit à un autre sur la Zad c'est permis ?

Deuxième chose : quand bien même il en est beaucoup parmi la nébuleuse de la résistance qui aimerait bien virer les indésirables, il aurait été stupide et inutile de le déclarer publiquement. Surtout au lendemain d'une victoire, ça aurait été une erreur politique de première classe.

Troisième chose : cela n'exclue pas les manœuvres et les négociations à l'envers, en témoigne avec promptitude cette affaire de chicanes, dans laquelle on imagine quelques représentants auto-proclamés se satisfaire de quelques promesses de préfet.

Quatrième chose : par un effet mécanique inévitable, le temps joue en faveur de celles et ceux dont les positions stratégiques se rapprochent le plus de celles de l'Etat ; inutile donc de se presser à affirmer publiquement ses désaccords en mettant la pagaille alors qu'on a encore besoin de monde. Les réfractaires pourront bien vider les lieux une fois la zone retournée dans le chemin du bon droit.

Et enfin : ces six points ne répondent finalement à rien concernant la question du « comment faire ». Ce n'est pas très grave, il était sans doute impossible de faire mieux en terme de déclaration commune sans tomber dans la discorde. Pour autant la question reste posée. Et plus qu'une déclaration de principe, c'est sur la manière de répondre concrètement à cette question que va se jouer l'avenir de celles et ceux qui habitent la zone ou la soutiennent.

\* \* \*

Toujours en réaction à cette jolie publication rose et jaune : considérer la Zad comme étant la possibilité future « *de repousser les limites qu'impose l'administration pour que d'autres expériences en profitent...* » va sans doute faire s'étrangler quelques-une des quelques milliers d'anarchistes mobilisées depuis cinq ans pour la cause. Envisager la Zad comme un futur vivier pour la petite paysannerie et l'artisanat « alternatif » n'est pas forcément l'objectif de toutes celles et ceux qui se sont engagées dans cette lutte. Certaines l'envisageraient même comme un échec. Car enfin il est encore possible en France de cultiver des légumes et de cuire son pain dans pleins d'endroits chouettes pour peu qu'on ait quelques facilités économiques et professionnelles. La Zad c'est free, certes, mais bon, le petit monde de l'alternative n'a pas encore aboli les classes sociales et les privilèges, qu'on se le dise, pas besoin d'études sociologiques approfondies pour deviner le profil des futurs « animateurs » de la zone.

En lisant tout cela, on pourrait croire qu'il s'agit d'une condamnation en règle de toutes celles et ceux qui ont espoir de cultiver, façonner, forger, tailler.... bref, travailler à s'organiser ensemble sur des choses simples de la vie quotidienne ; plutôt que d'avoir à lutter constamment contre la possibilité d'une expulsion. C'est tout à fait compréhensible et légitime de vouloir se reposer un peu en imaginant une vie chouette, débarrassée de la répression, où on est enfin chez nous. Pourtant, la situation présente empêche de *seulement* raisonner ainsi, car : l'expérience de la lutte et les enjeux qu'elle soulève imposent une certaine exigence par rapport au devenir de ce territoire ; ce n'est pas seulement une terre sur laquelle on peut se positionner en petit propriétaire – que la propriété soit « collective » ne change rien à l'affaire.

\* \* \*

Il y aurait donc une (ou plusieurs) composante favorable à la négociation déjà en route, probablement depuis quelque temps déjà, avec des leviers et des moyens assez conséquents pour avoir su réagir selon ses intérêts dès le lendemain de l'annonce gouvernementale. L'enjeu pour cette composante sera ne de pas trop céder aux intimidations de l'Etat tout en étouffant les composantes les plus radicales du mouvement qui refusent de négocier. Il s'agira d'en terminer avec 1), pour basculer de la proposition 2) vers la proposition 3) : montrer patte blanche en obtenant de l'Etat une négociation favorable. Mais elle ne pourra pour l'instant se passer de la solidarité d'un ensemble hétéroclite toujours prompt à balancer des molotov sur des uniformes. Parce que le rapport de force dans la négociation dépend aussi de cela.

C'est donc une position d'équilibriste à entretenir au sein même du mouvement : s'imposer sans en avoir l'air (avec les meilleurs intentions du monde) ; cultiver la division sans provoquer la rupture (entretenir le débat et agir sans en tenir compte). Une position à tenir jusqu'au moment où l'on suppose que l'Etat sera prêt à accorder une série de pouvoirs à certains occupants : un encadrement par la loi. Dès lors cette seconde « victoire » obtenue – s'il elle doit l'être un jour, et rien n'est moins sûr – on peut parier que celles et ceux qui s'imposent seront beaucoup moins patients, et que le débat laissera progressivement la place à l'action, c'est-à-dire la poursuite de l'expérience gestionnaire entre associés consentants. Après avoir conduit à la victoire, la commune libre peut bien aller chercher d'autres terrains boueux pour s'exercer.

Cette « frange négociatrice » semble pour l'instant assez décidée pour asseoir la légitimité de ses positions par le recours à une décision en assemblée qui ne convainc vraiment personne. Ou par la diffusion massive d'une publication qu'on peut qualifier sans exagérer de vulgaire propagande (rose + jaune = méfiance).

Au-delà des polémiques sur les objectifs des uns et des autres, il faut noter l'indélicatesse de ces procédés, qui imposent par la force une décision au détriment de personnes peut-être moins bien organisées, ou minoritaires, ou refusant d'entrer dans ces jeux de pouvoirs. Des procédés qui rappellent un peu trop l'autorité que l'on entend pourtant contester.

\* \* \*

A moins que tout cela ne soit qu'une manigance pour tromper edouard et marcon : une fois les prisonniers politiques libérés, les masques tomberont et l'anarchie vaincra ! Et la zad reprendra ses non-droits !

(chut n'en parlez surtout pas au préfet)

*Occitania Service*, février 2018

alalettre@riseup.net